

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA MEUSE  
VILLE DE COMMERCY  
PROCÈS VERBAL  
SÉANCE DU MARDI 11 AVRIL 2023  
EM/NC**

Envoyé en préfecture le 17/04/2023  
Reçu en préfecture le 17/04/2023  
Publié le  
ID : 055-215501222-20230417-23\_066-DE

**Objet : subvention exceptionnelle au Ping Pong club Commercier pour l'organisation des championnats départementaux**

**N° : DCM2023/066**

**PUBLIÉE LE : 19/04/23**

L'an deux mille vingt trois, **le mardi 11 avril à 19 heures 30.**

Les membres du Conseil municipal de la Commune de COMMERCY se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jérôme LEFÈVRE, Maire. Conformément aux articles L2121-10, L2121-12 et L1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, la convocation leur a été adressée par mail le 3 avril 2023.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mesdames et Messieurs les Adjointes :

Jean-Philippe VAUTRIN, Gérald CAHU, Élise THIRIOT, Patrick BARREY, Angélique GÉNART.

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux :

Olivier LEMOINE, Claude LAURENT, Sandrine KIEFER, Martine JONVILLE, Suzel RICHARD, Bruno MAUD'HEUX, Sylvie ZEIMET, Edmond GUILLERY, Carole DELAMARCHE, Olivier GUCKERT, Gérard LANDO, Jean-Benoît JANNOT.

**ÉTAIENT ABSENTS AVEC POUVOIR :**

Mesdames : Martine MARCHAND qui donne pouvoir à Gérald CAHU

Liliane BOUROTTE qui donne pouvoir à Sandrine KIEFER

Nelly LOMBARD qui donne pouvoir à Martine JONVILLE

Céline ÉTIENNE qui donne pouvoir à Carole DELAMARCHE

Annette DABIT qui donne pouvoir à Élise THIRIOT

Messieurs : Florent CARÉ qui donne pouvoir à Jean-Philippe VAUTRIN

Philippe ROCHAT qui donne pouvoir à Angélique GÉNART

**ÉTAIENT EXCUSÉS :** Madame et Monsieur : Laila AHADDAR et Benoît REYRE

**ABSENTES :** Mesdames : Laetitia SACCHIERRO et Jessica LEROY

**Conseillers en exercice : Présents : 18 - Absents : 4 – Pouvoirs : 7 - Votants : 25**

**Monsieur Patrick BARREY est désigné secrétaire de séance.**

*Vu le Code général des collectivités territoriales,*

*Vu la demande du Ping Pong Club Commercier du 5 mars 2023,*

*Vu l'avis de la commission du 30 mars 2023,*

*Vu le règlement d'attribution des subventions communales aux associations.*

Le Ping Pong Club Commercier (PPCC) a organisé les championnats départementaux à Commercy les 25 et 26 mars 2023 au gymnase du Lycée Henri Vogt.

L'association présente un budget prévisionnel de 485,92 € et sollicite auprès de la Ville de Commercy une subvention. Leur besoin de financement est de 335,92 €

Le règlement des subvention prévoit, pour une manifestation d'envergure départemental, une subvention maximum de 300 €.

Il est proposé au Conseil municipal :

- **D'ATTRIBUER et DE VERSER** une subvention de 300 € au Ping Pong Club Commercier (sur présentation du budget réalisé) pour l'organisation des championnats départementaux les 25 et 26 mars 2023.

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Le Conseil municipal, décide :

- **D'ATTRIBUER et DE VERSER** une subvention de 300 € au Ping Pong Club Commercier (sur présentation du budget réalisé) pour l'organisation des championnats départementaux les 25 et 26 mars 2023.

Le Maire  
Jérôme LEFÈVRE

Pour extrait certifié conforme et attestation du caractère exécutoire.

**La présente décision est contestable devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification**